

La pêche charentaise et les projets de développement éolien

Chiffres clés, enjeux et positionnement des pêcheurs charentais

La pêche en Charente-Maritime

Chiffres-clés

250 navires
700 marins
50 pêcheurs à pied
30 éleveurs marins

3 halles à marée
6500 Tonnes débarquées par an
Pour un CA de 38 millions d'euros
(2020)

Des flottilles diverses et
polyvalentes
82 % des navires < 12 m

Des espèces emblématiques

84 % du maigre débarqué en France est pêché en Charente-Maritime

17 % de la sole débarquée en France est pêchée en Charente-Maritime

15% du bar débarqué en France est pêché en Charente-Maritime

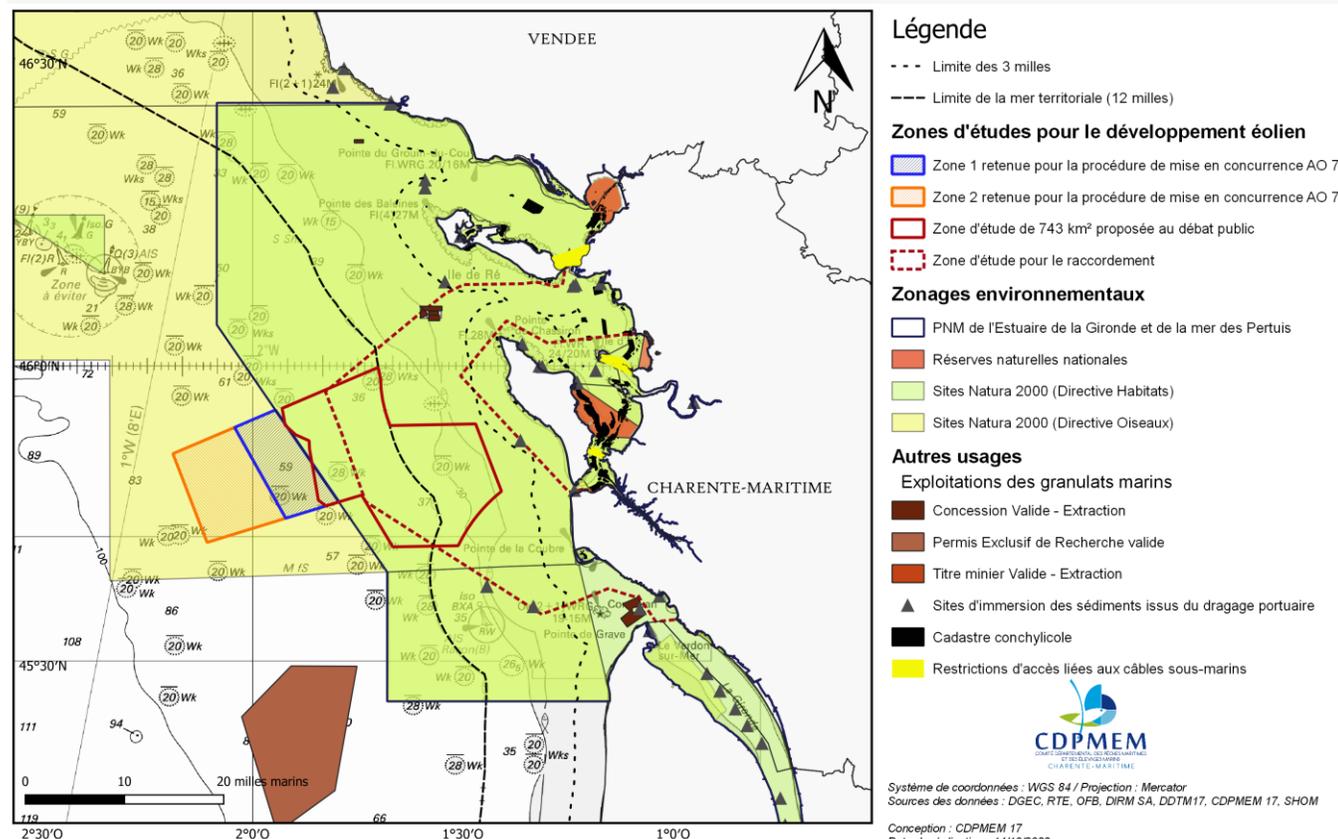
13% de la seiche débarquée en France est pêchée en Charente-Maritime



La pêche s'exerce dans un milieu dont les usages et les contraintes se multiplient : aires marines protégées, extractions de granulats, usages de loisirs et professionnels, etc...

Et dans lequel les énergies marines renouvelables ajoutent une couche de contraintes supplémentaires, et des effets socio-économiques directs sur les entreprises de pêche ...

MULTI-USAGES EN MER, CONTRAINTES SPATIALES ET PLACE DE LA PÊCHE PROFESSIONNELLE AU LARGE DE LA CHARENTE-MARITIME



La pêche sur la zone d'étude retenue

Des flottilles moins nombreuses que sur la zone du Débat Public, des impacts à évaluer

Sur la zone retenue pour les 2 parcs, 30 à 40 navires charentais y travaillent contre au moins une centaine sur la zone des 743 km² du Débat Public

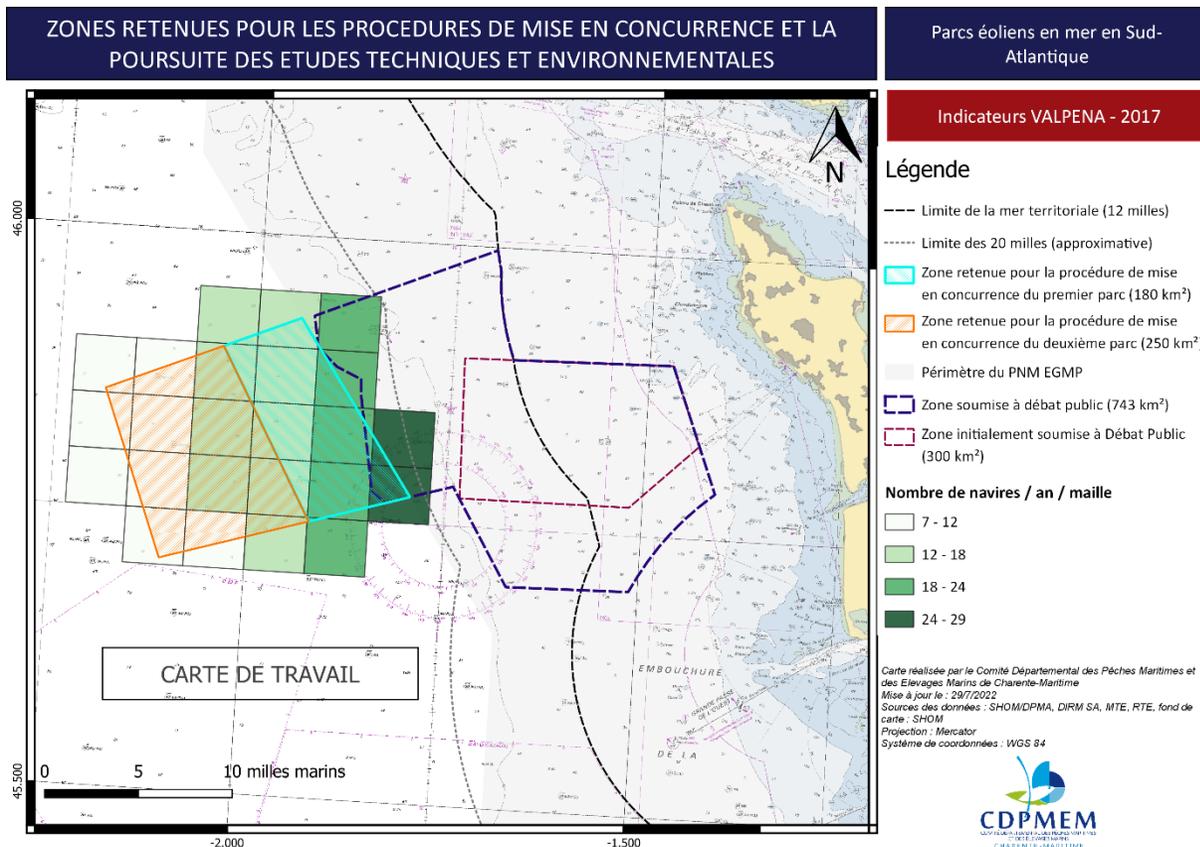
Il existe un gradient de répartition de la densité des navires : plus importante à la côte qu'au large

La majorité des navires proviennent de La Cotinière

PORTS	Nb de navires
La Cotinière	30
Boyard	1
Bourcefranc	2
Royan	2
La Tremblade	1
La Rochelle	1
Total (2020)	37

Des tailles de navires allant de 7 à 18 m

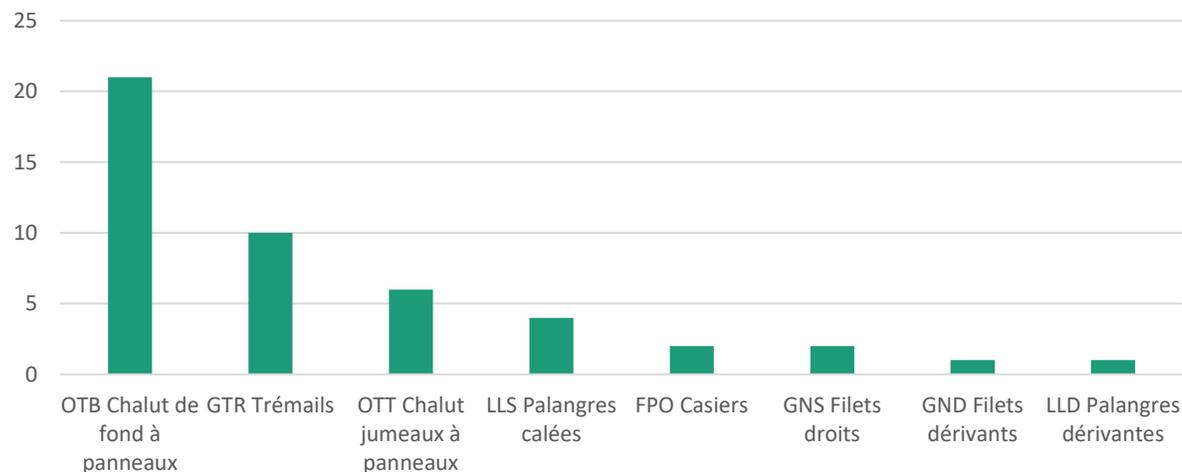
Classes de tailles	<12 m	>12 et 16 m	>16 et 20 m
Nb de navires	20	15	2



La pêche sur la zone d'étude retenue

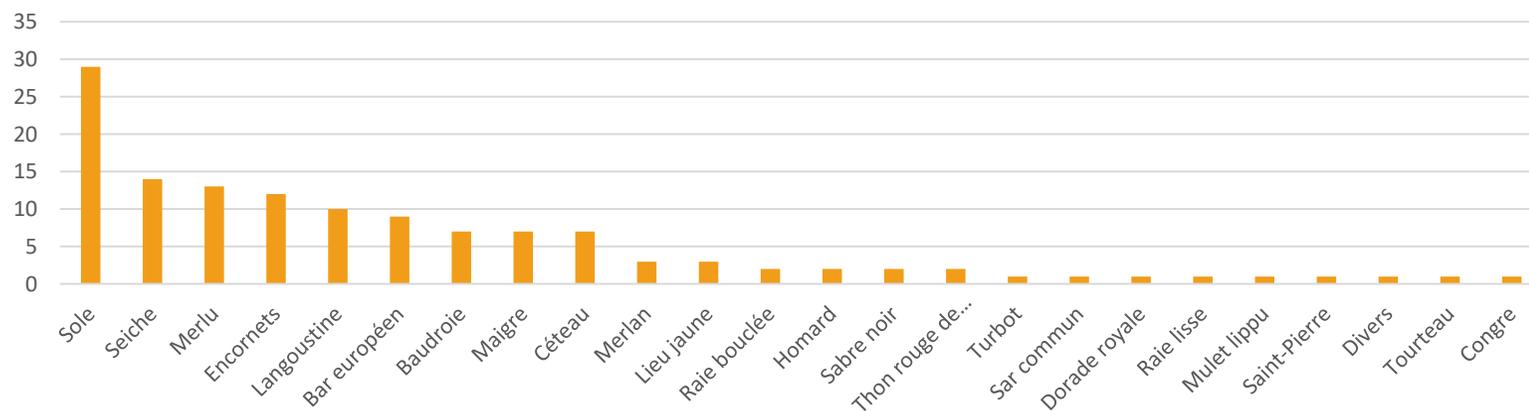
Des métiers divers qui s'y côtoient

Nb de navires par engin pratiqué



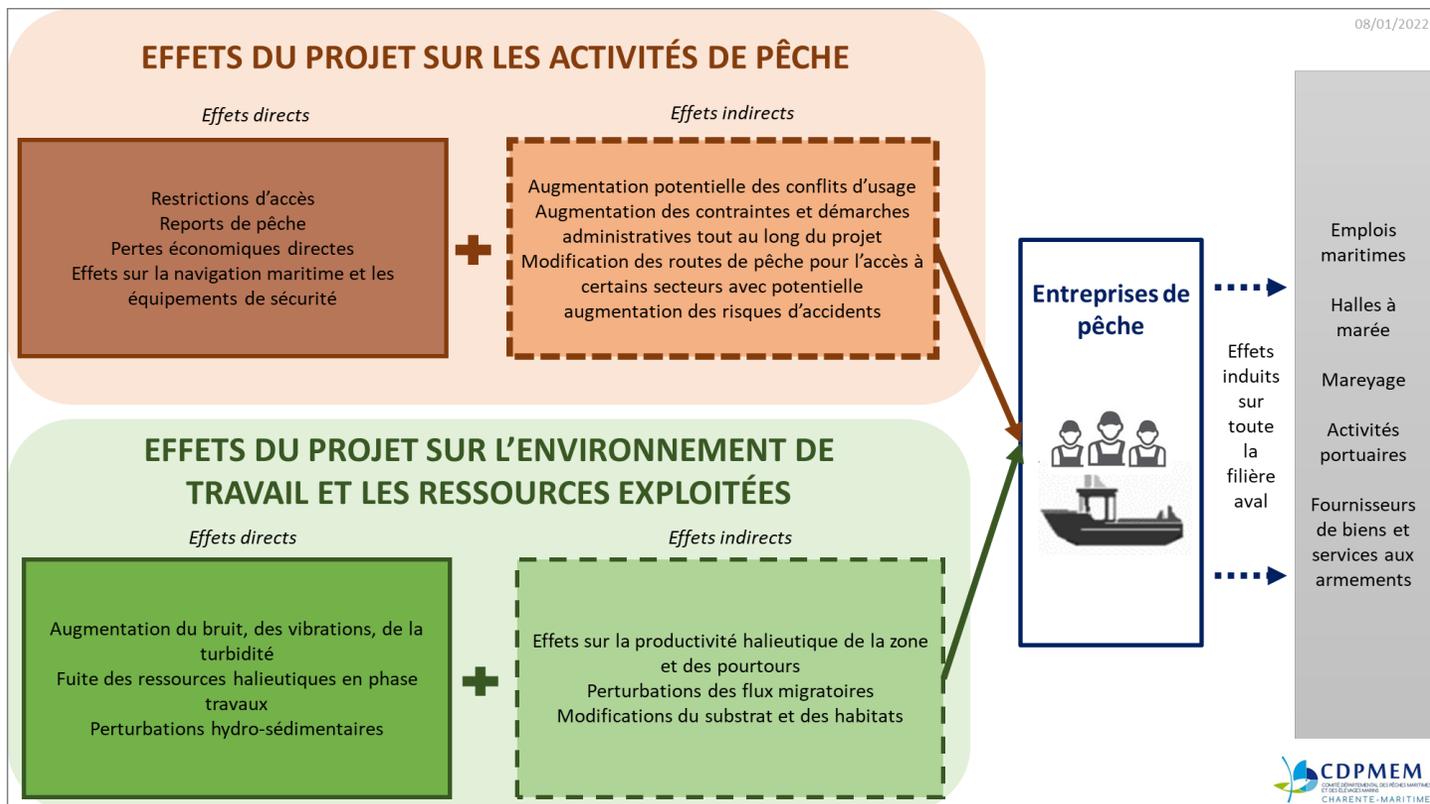
- Des chaluts de fond : seiche, encornet, sole, bar, merlu, langoustine, baudroies, etc.
- Des filets : sole, bar, maigre, dorade, merlu, etc.
- Des palangres (hameçons) : bar, maigre, merlan, lieu jaune, etc.
- Des casiers à crustacés : homard, tourteau
- Des lignes à thons

Nb de navires par espèce ciblée



La pêche sur la zone d'étude retenue

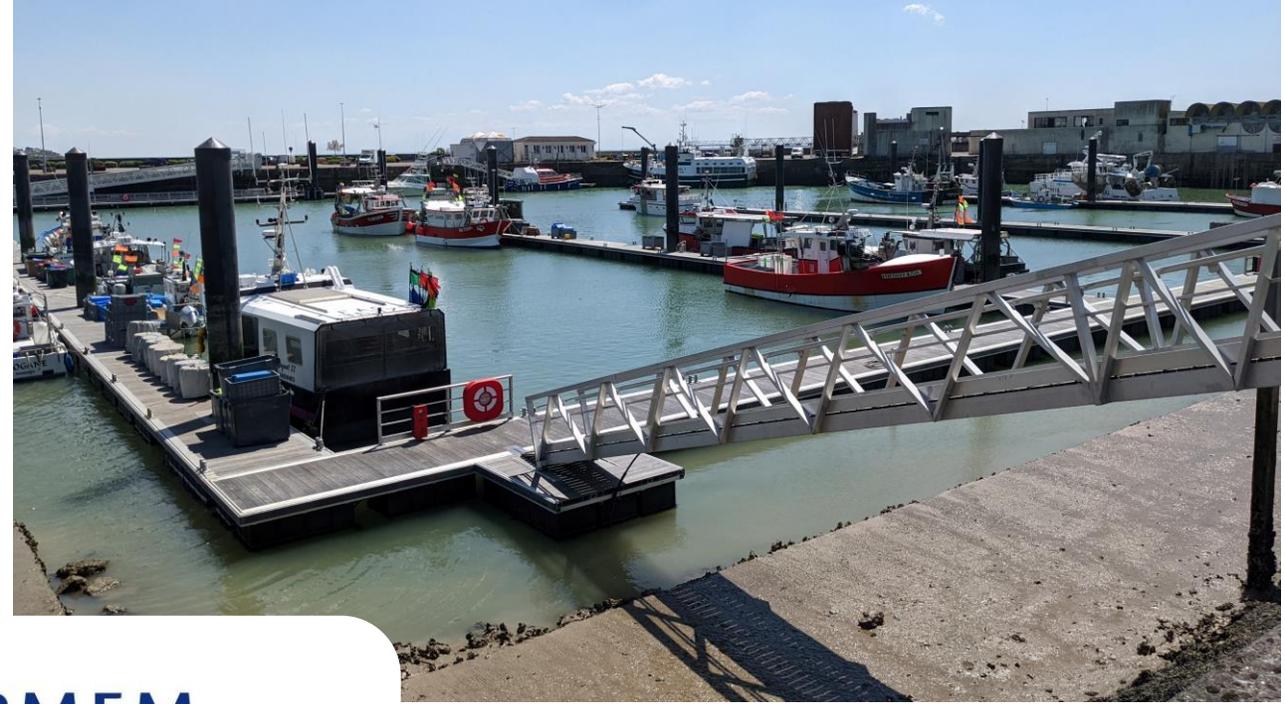
Des effets à considérer et à évaluer



Les marins-pêcheurs charentais réaffirment les demandes déjà exprimées en Débat Public :

- Le besoin de mener des **évaluations solides des effets du projet**, reposant notamment sur un état de référence complet et des indicateurs de suivis à définir
- Le besoin de considérer l'ensemble de la filière (places portuaires, etc.) et **les effets cumulés des contraintes** pesant sur les entreprises de pêche

- Maintien des pratiques (arts trainants et dormants) au sein des zones de projet afin d'éviter un morcellement des zones de pêche
- Enjeux forts pour les navires côtiers au niveau du fuseau de raccordement traversant le Pertuis d'Antioche : pratiques diverses et marquées par une forte saisonnalité pour certaines (ex: drague)
- Demandes et préconisations exprimées dans le cahier d'acteurs réaffirmées
- Le CDPMEM 17 souhaite que le cahier des charges puisse être collectivement construit afin d'intégrer les préconisations des marins-pêcheurs en termes d'études, de maintien des pratiques en phase travaux et exploitation, de design du parc, des mesures ERC, etc.



contact@cdpmem17.fr

